



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

quartiers2030

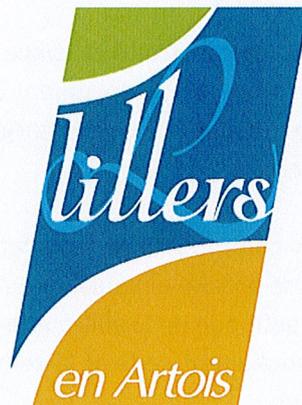


**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contrat de ville “Engagements Quartiers 2030” :

Convention d’application communale



Commune de Lillers

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire**. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme "**quartiers prioritaires pour la politique de la ville**" (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme "**quartiers d'intérêt communautaire**" (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

L'édito

Développer le lien social, aider à l'emploi, impulser des projets d'avenir, réinventer les espaces publics, coordonner les actions éducatives..., c'est l'engagement essentiel pour nos « Quartiers 2030 ».

Le bilan du précédent contrat de ville a révélé des besoins spécifiques des habitants du quartier « centre » dont les conditions de vie, les difficultés économiques et sociales ne permettent pas encore à toutes et tous, de trouver une place dans la société, y compris à l'échelle locale.

Si les initiatives et actions publiques volontaristes menées par la ville, soutenues, pour quelques-unes d'entre elles, par le dispositif national de la politique de la ville, ont été l'expression d'une solidarité locale ou d'une offre renforcée, force est de constater qu'il ne faut pas faiblir sur les moyens à mobiliser pour réduire les inégalités *« en donnant plus à celles et ceux qui ont le moins »*.

Pousser plus loin l'œuvre entreprise

Le nouveau contrat de ville 2024-2030 qui va prendre appui sur une nouvelle géographie prioritaire, s'articulera autour de différents axes que sont la réussite éducative, le cadre de vie, l'employabilité des habitants et aussi leur participation effective. Tout en réaffirmant notre attachement et notre attention au quartier « centre », il conviendra d'adosser la Politique de la Ville aux enjeux locaux de mixité : sociale, culturelle et générationnelle dans l'objectif aussi de servir tout le territoire communal.

Mobiliser tous les acteurs pour une dynamique de groupe

Sur la base d'un constat partagé, toutes les parties prenantes (de l'Etat, de l'agglomération aux associations, en passant par la Ville et son CCAS, les administrations, le centre social, ou encore les bailleurs sociaux sans oublier les habitantes et habitants), seront mobilisées pour concevoir, accompagner, soutenir les initiatives qui sont d'ores et déjà en gestation ; l'objectif étant de pousser plus loin l'œuvre entamée.

La ville est à pied d'œuvre pour coordonner et faire vivre le dispositif.

Carole Dubois

Maire de LILLERS

Portrait de quartier

Quartier Ville Centre

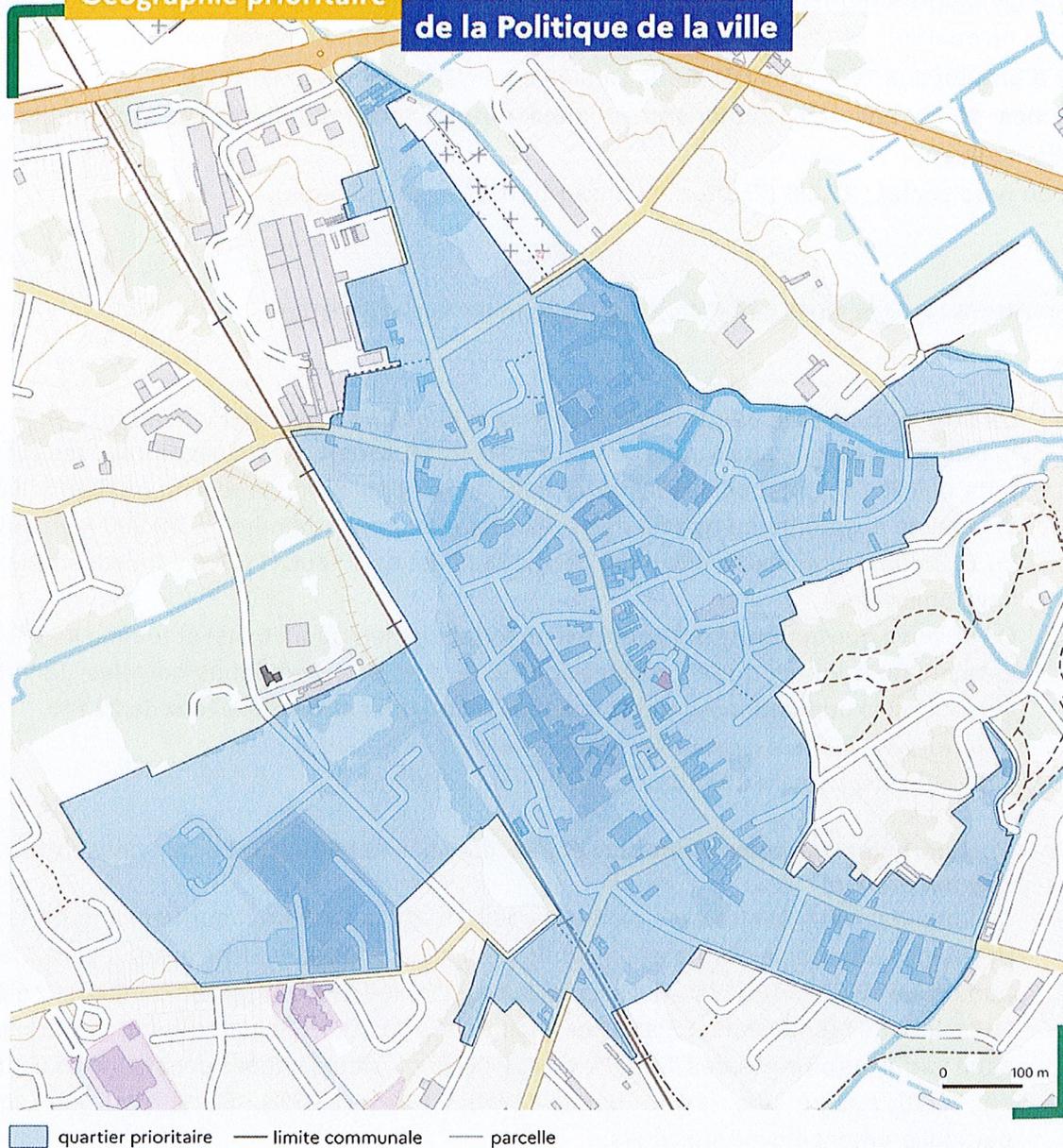
Statut : **Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Code quartier : **QP 06 20 57**

Commune concernée : **Lillers**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **2 700 habitants** (+300 par rapport à 2015).

Surface : **46 hectares**.

Taux de pauvreté : 40,5 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 38,3 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : 33,6% (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **85** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 46% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 44,1% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 23,5% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- **Un taux de pauvreté élevé : 40.5% (18.8% sur l'ensemble de l'agglomération)**

¹La situation sociale se dégrade : entre 2013 et 2018, la part des ménages imposés est en forte baisse (-5,1 pts) pour atteindre 22,1% de la population. Le revenu médian annuel disponible augmente au rythme de l'agglomération pour atteindre les 13 900 € en 2018. En 2022, le revenu disponible mensuel médian² est de 1 160€ (1 590€ sur l'ensemble de l'agglomération)

On observe que le taux de pauvreté est en forte augmentation (6 pts) et touche 45,6% de la population tandis que la progression de la part des prestations sociales dans les revenus de la population est plus modérée (1,7 pt) pour atteindre le taux de 22,8%.

¹Source fiche « portrait de quartier » AULA réalisée en 2022

²Source Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre

- **Une part des familles monoparentales élevée : ²33.6% (16.2% sur l'ensemble de l'agglomération)**

¹ Le quartier Ville Centre est l'un des seuls QPV de la CABBALR sur lequel la part des personnes de plus de 60 ans est en diminution, bien que celle-ci soit assez légère. Cette part est de 18,2% en 2017 ce qui est plutôt bas, l'indice de jeunesse est donc assez élevé (1,8 sur cette même année). Parmi les allocataires de la CAF, la part des mono-parent se situe parmi les plus élevées des QPV de l'EPCI sur plusieurs années consécutives (21,9% en 2020) malgré une légère baisse depuis 2015 (23,7%). Cette part est aussi particulièrement élevée sur Lillers.

¹Source fiche « portrait de quartier » AULA réalisée en 2022

²Source Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre

- **Des enfants et adolescents en difficulté scolaire :** ¹pour la thématique scolarité, on note que la part des élèves de moins de 3 ans parmi les écoliers en maternelle est en très forte augmentation (+7,9 pts) entre 2017 (11%) et 2018 (18,9%). Bien que cette part soit aussi assez importante sur la commune de Lillers (15,2% en 2018), celle du QPV est encore plus élevée.

Sans s'avancer et en lien avec les équipes pédagogiques de la ville, on peut noter que dès la maternelle, certains enfants sont en difficulté.

Des moyens pédagogiques sont mis en place mais aussi des dispositifs comme le Programme de réussite éducative, les Clubs Coup de Pouce.

Pour le second degré et le collège, nous ne sommes pas en mesure de communiquer tous les indicateurs chiffrés et notamment sur le taux de retard à l'entrée en 6^{ème}-sigville2022. Pour autant, serait-ce au niveau de la commune et étant bien entendu que ts les élèves au collège ne st pas lillérois, on note ¹un taux de retard en 3^{ème} de 12.1% (8.8% sur l'ensemble de l'agglomération) avec un taux de retard pour les filles en 3^{ème} de 14.8% (8.4% sur l'ensemble de l'agglomération).

²Sur le retard scolaire dans les formations professionnelles en lycée (lieu de résidence de l'élève), le taux de retard en seconde est très élevé puisqu'il est à 58.2% (30.8% sur l'ensemble de l'agglomération)

¹ On note également que la part des filles en filières professionnelles parmi les lycéennes est forte (53,8% en 2018), par conséquent les filles représentent 52,5% des élèves de ces filières.

¹Source fiche « portrait de quartier » AULA réalisée en 2022

²Source Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre

- **Une oisiveté significative des jeunes - Des jeunes en déshérence :** ¹l'indice de jeunesse est assez élevé sur Lillers puisqu'il est à 1.6. La *part des - de 25 ans est assez élevée et représente* ²38,3 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

La part des 16-25ans non scolarisés et sans emploi est, quant à elle, élevée : 44.1% (23.5% sur l'ensemble de l'agglomération)

¹Source fiche « portrait de quartier » AULA réalisée en 2022

²Source Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre

- **Un développement économique qui ne bénéficie pas forcément aux habitants : Un taux d'emploi des 15-64 ans en deçà de la moyenne : 46%** (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération) et **une part élevée des emplois à durée limitée parmi les emplois :** 28.2% (14.5% sur l'ensemble de l'agglomération)².

¹Ce QPV est l'un des seuls sur lesquels le taux d'emploi des femmes (qui était particulièrement élevé en 2015 à hauteur de 40,4%) diminue. La part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi diminue également (-3,8 pts ; 26,4% en 2017).

¹Source fiche « portrait de quartier » AULA réalisée en 2022

²Source Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre

- **Des inégalités sur l'emploi des femmes** puisqu'elles ne représentent sur le ²taux d'emploi des 15-64 ans que 35.7% (53.7% sur l'ensemble de l'agglomération). De Plus, sur la part des emplois à durée limitée parmi les emplois, elles représentent une part élevée : 31.7% (16.2% sur l'ensemble de l'agglomération)

²Source Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre

- **Des demandeurs d'emploi avec un niveau de formation de niveau 3 mais aussi des personnes avec un niveau de formation de niveau 3 et/ou en inadéquation avec les secteurs qui recrutent :**

¹La part des demandeurs d'emploi de niveau inférieur au CAP/BEP parmi ceux de catégorie ABC est en diminution sur le QPV pour atteindre le taux très faible de 10,5% en 2020. Ce taux est équivalent à celui de Lillers qui est également particulièrement bas (10,8%) et inférieur à celui de l'EPCI (11,5%). Cette observation est valable pour les femmes comme pour les hommes.

²La part des personnes ayant un CAP-BEP reste importante, soit 49.6% pour 41.1% de femmes (41.8% pour 37% de femmes sur l'ensemble de l'agglomération)

NB : ² Les indicateurs sur le niveau de qualification ne peuvent être diffusés cette année en raison de leur qualité insuffisante.

¹Source fiche « portrait de quartier » AULA réalisée en 2022

²Source Données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre

- **Un cadre de vie à repenser, de vrais enjeux d'amélioration de la qualité du cadre de vie et des conditions de vie :** Les dernières concertations citoyennes ont conforté les élus dans leur volonté de poursuivre l'amélioration de la qualité du cadre de vie de l'hyper centre et des conditions de vie.

Lors de celles-ci, les habitants présents ont déploré la salubrité et notamment avec la mise en place des points d'apports volontaires, le manque de stationnements, les trottoirs trop étroits. En revanche, ils apprécient la proximité des magasins et le poumon vert de leur ville.

- **Le rôle et la participation citoyenne à clarifier :** les habitants sont associés dans bon nombre de projets lors de leur mise en œuvre ; mais la reconnaissance du rôle incontournable des habitants en amont est indispensable.

Ce rôle incontournable s'exprime dans la participation active notamment aux diagnostics en marchant et d'autres instances de démocratie participative existantes sur le quartier prioritaire. Il est toutefois nécessaire que cette méthodologie de travail devienne systématique et pour tout projet. C'est aussi passer de la consultation citoyenne à la concertation.

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- De nombreux équipements et infrastructures utilisés par les habitants (Mairie, Centre des finances publiques, écoles, collège, crèche LAEP et AVIP, Résidence Autonomie, CCAS, Maison des permanences, France Services, France Travail, MLA, Service de maintien à domicile, MDS, Ecole de musique, MAS, EHPAD, CMP, Médiathèque, Le Palace, Gare SNCF, BHNS, permanence mobile TADAO etc
- Un centre-ville bien doté en équipements, services et commerces, mais aussi à la proximité d'infrastructures routières structurantes (RD943, RD916, l'A26 avec une sortie directe à la porte du centre-ville de Lillers)
- Une ville qui accueille de nombreuses entreprises
- Un CCAS très actif
- Une attention particulière à la jeunesse avec différents dispositifs de droit commun mais aussi relevant de crédits spécifiques
- De multiples partenariats à maintenir et un travail en transversalité à poursuivre avec les différents services

- De nombreuses associations avec une dynamique associative riche
- Le développement du pouvoir d’agir des habitants et de nombreux acteurs locaux formés
- La dynamique de « l’aller vers » existe ; elle est ttefois à renforcer
- Des projets de rénovation urbaine en cours : restructuration du pôle gare, étude sur la mobilité, y compris la mobilité douce et active, réhabilitation de logements sur le parc public notamment. L’habitat privé est un vrai enjeu et la mobilisation de différents dispositifs existent déjà (permis de louer, prime façade, tout comme des aides incitatives- primo accédant etc). Des dispositifs déjà mobilisés OPAH-RU, Petites villes de demain
- Un projet de rénovation des gros équipements sportifs et un projet de construction de petits équipements sportifs en libre accès
- Une convention GUSP anticipatrice à laquelle qq bailleurs publics ont adhéré. Elle est ttefois à réimpulser auprès de tous les bailleurs
- Un parcours scolaire possible de la maternelle jusqu’au BTS en passant par la formation professionnelle
- Des relations de voisinage apaisées

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Accompagner la réussite éducative
- Renforcer l’employabilité des habitants (l’emploi et la formation et notamment des familles monoparentales)
- Poursuivre l’amélioration du cadre de vie
- Consolider « l’aller vers » et développer la présence de proximité
- Renforcer la sécurité

Projet de quartier

| Enjeux et ambitions | Objectifs à poursuivre | Objectifs opérationnels envisagés |
|--|---|-----------------------------------|
| ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES | | |
| Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services | Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particuliers | • |
| | Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité | • |
| | Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques | • |
| Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale | Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition | • |
| | Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives | • |
| | Promouvoir l'activité physique et les | • |

| Enjeux et ambitions | Objectifs à poursuivre | Objectifs opérationnels envisagés |
|---|--|--|
| | activités favorables au bien-être | Quartier Ville Centre |
| Prévenir les violences, accompagner les victimes | <p>Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme</p> <p>Lutter contre le harcèlement scolaire</p> <p>Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes</p> | <ul style="list-style-type: none"> • • • |
| ENJEU 2 : DES QUARTIERS DÉMANCEIPATION POUR TOUS | | |
| Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs | Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psychosociales | <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la réussite éducative : Accompagner les parcours individuels des enfants et des jeunes afin de les rendre acteurs de leur développement personnel et de la vie collective -PRE -Pôle Petite Enfance -Accueil Point Ecoute et orientation -Permettre aux parents d'appréhender la rentrée scolaire sereinement et de comprendre le rôle de l'école -Favoriser la scolarisation précoce réussie -Travailler de préférence sur l'accrochage scolaire que sur le décrochage -Rendre l'école plus attractive pour les jeunes -Ré-informer les jeunes sur les structures existantes quand ils sortent du système précocement ou non -PRIJ |

| Enjeux et ambitions | Objectifs à poursuivre | Objectifs opérationnels envisagés |
|--|--|---|
| | Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif | <p style="text-align: center;">Quartier Ville Centre</p> <ul style="list-style-type: none"> • |
| | Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité | <ul style="list-style-type: none"> • |
| | Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge | <ul style="list-style-type: none"> • |
| | Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs | <ul style="list-style-type: none"> • |
| Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers | Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives | <ul style="list-style-type: none"> • |
| | Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie | <ul style="list-style-type: none"> • |
| | Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité | <ul style="list-style-type: none"> • |
| | Lever les freins à la mobilité | <ul style="list-style-type: none"> • |

| Enjeux et ambitions | Objectifs à poursuivre | Objectifs opérationnels envisagés |
|---------------------|---|--|
| | Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle | <p style="text-align: center;">Quartier Ville Centre</p> <ul style="list-style-type: none"> • • • Renforcer l'employabilité des habitants (l'emploi et la formation et notamment des familles monoparentales) <ul style="list-style-type: none"> -Valoriser les compétences des personnes -Développer les clauses d'insertion -Travailler sur la lutte contre l'illettrisme -Développer la clef d'entrée via le sport (stade vers l'emploi) -Développer la découverte de différents secteurs d'activités d'entreprises et bilans de compétences exemple : "Osons nos talents" -Mobiliser des modes de garde pour les enfants adaptés aux horaires de travail et/ou de formation et peu onéreux -Travailler sur les représentations - Lever les freins à la mobilité - Se saisir de l'opportunité de la crèche AVIP sur la commune |
| | Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation | |
| | Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants | |
| Promouvoir | Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire | <ul style="list-style-type: none"> • |
| | Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société | <ul style="list-style-type: none"> • |

| Enjeux et ambitions | Objectifs à poursuivre | Objectifs opérationnels envisagés |
|--|--|--|
| l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie | Structurer et accompagner les projets et la vie associative | <ul style="list-style-type: none"> • Quartier Ville Centre |
| Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers | Faciliter le dialogue entre habitants et institutions | <ul style="list-style-type: none"> • |
| Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers | Favoriser l'entrepreneuriat | <ul style="list-style-type: none"> • |
| Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers | Valoriser les compétences des habitants | <ul style="list-style-type: none"> • |
| ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS | | |
| Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique | Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'amélioration du cadre de vie : Faciliter et promouvoir la mobilité des habitants et améliorer l'attractivité des quartiers, la mobilité, la qualité de vie -Requalifier le quartier de la gare autour du pôle gare -Travailler la mobilité, y compris la mobilité douce -Améliorer le bien vivre dans le logement -Favoriser l'appropriation de son logement pour et par les locataires -Eviter les dégradations via la bonne gestion de son logement -Lutte contre l'habitat insalubre et marchands de sommeil -Impliquer les habitants en amont de tte action : démarche participative : GUSP anticipatrice -Désenclaver le quartier et le rendre attractif en améliorant le cadre de vie, son image |

| Objectifs opérationnels envisagés | |
|--|---|
| Quartier Ville Centre | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • • • |
| Enjeux et ambitions | <p>Objectifs à poursuivre</p> <p>Développer l'offre de mobilité douce</p> <p>Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés</p> <p>Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030</p> <p>Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie</p> <p>Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes</p> <p>Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers</p> |
| <p>Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales</p> <p>Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sécurité -Lutter contre la délinquance des jeunes et prévenir les conduites addictives -Intégrer des éducateurs de rue en soirée -Réactiver le CLSPD • Consolider "l'aller vers" et développer la présence de proximité: -par différentes actions en fil rouge tout au long de l'année avec des animateurs : PRU itinérant etc, actions ds le Brûle, stade du Brûle, intervention au City etc -Renforcer le travail de mémoire collective, d'appartenance à, d'identité - Sensibiliser les publics -Diversifier les temps où la parole peut se libérer mais aussi les émotions (lieux, groupes de paroles, débats citoyens, cinés débats etc) |

| Enjeux et ambitions | Objectifs à poursuivre | Objectifs opérationnels envisagés |
|---------------------|------------------------|---|
| | | <p>Quartier Ville Centre</p> <p>-Construire des langages communs</p> |

Organisation et pilotage local

1) Le nom et les coordonnées des référents communaux du contrat de ville (élu et technicien) chargés d'animer la déclinaison locale du contrat de ville à l'échelle de la commune :

- Mme Cathy MAUREAU Adjointe au développement local, Urbanisme Commerce, Artisanat et Politique de la Ville
Tél. : 03.21.61.64.64
Mail : c.maureau@mairie-lillers.fr
- Mme Sandrine ROLAND Référente politique de la ville – ville de Lillers
Tél. : 06.80.99.37.93
Mail : s.roland@mairie-lillers.fr

2) Les autres personnes dédiées à l'animation du contrat de ville à l'échelle de la commune :

Les techniciens mais aussi les élus sont impliqués dans la politique de la ville

Chaque service de la ville est concerné puisque nous travaillons en transversalité.

Il peut s'agir du coordinateur .rice PRE, mais aussi du service sport avec notamment et récemment l'action JAN. J'avais souhaité que M. Mathieu Jazdzewski-Responsable Service Animation et Sport soit présent.

Le service Jeunesse avec notamment Mme Gaëtane DASSUNCAO et M. Judickäel LAVISSE pour les jeunes et l'accueil ado avec des actions santé (ambassadeur santé, atelier santé ville etc) mais aussi les actions ponctuelles notamment avec le CIDFF62, la scolarité et l'emploi, le logement etc

Le service scolaire avec Mme Liliane TOURNEL Les Services Techniques et notamment M. Maxime DUJARDIN (dernièrement par exemple sur le projet Design actif cours et abords école Perrault

Le service culture et notamment Mme Liliane Lambrecq mais aussi la Médiathèque avec Mme Valérie DEMOL sur différentes actions

MFS avec M. David LAWSON et Mme Isabelle CANTIN

Le CCAS sur des thématiques variées : la santé, l'ASV, le logement, le pôle solidarité plus largement avec notamment Mme Stéphanie ATZORI, le logement, l'accès aux droits avec la maison des permanences etc

Le manager commerce puisque bons nombres de commerces sont dans le quartier prioritaire etc

Ainsi chaque service de la ville mais aussi du CCAS se doit de travailler sur la politique de la ville. Il en va de même pour les associations, nombreuses à Lillers et qui accueillent du public qpv. L'association SOLILLERS travaille également sur le quartier prioritaire.

Modalités de pilotage communal

En présence des représentants de l'Etat et de l'agglomération, copilotes du Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » de la CABBALR, le comité de pilotage se réunit une fois par an réunissant tous les partenaires. Il a pour vocation à travailler à N+1. Proposition est faite que ce COPIL soit une instance incluant le conseil consultatif du PRE.

Plus largement, le Comité de pilotage devra permettre une vision d'ensemble de ce qui se fait sur la commune en matière de cohésion sociale pour ensuite venir préciser ou agir plus finement sur les problématiques du QPV. Ainsi, le Comité de pilotage se devra de porter sur le projet « cohésion sociale » de la commune avec un focus sur le QPV et les projets qpv.

2 COTECH auront lieu dans l'année :

- Le 1^{er} en juin aura pour vocation de faire un bilan à mi-parcours des actions de l'année
- Le 2nd en septembre aura pour vocation d'anticiper les AAP à venir d'articuler les actions et d'assurer la transversalité entre les projets.

Modalités d'animation du partenariat

L'animation du partenariat se fait sous forme de groupes de travail thématiques mais aussi sous forme de rencontres partenariales.

D'autres groupes de travail thématiques seront mis en place.

Modalités d'animation citoyenne

Différents formats seront mis en place :

- temps d'information
- formats de dialogue et recueil de l'expression citoyenne
- concertation citoyenne

Les signataires

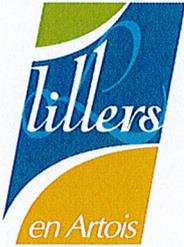
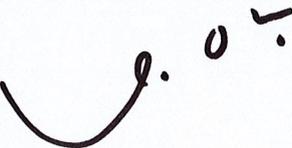
Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES-LES-MINES

09 JUL. 2024

Le

| | | |
|---|--|---|
|  |  <p>Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane</p> |  <p>PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> |
| <p>Carole DUBOIS, Maire de Lillers</p>  | <p>Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay-Artois Lys Romane</p>  | <p>Jacques BILLANT, Préfet du Pas-de-Calais</p>  |

